



Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud

Conseil d'établissement

Procès-verbal de la deuxième séance du conseil d'établissement du Centre d'éducation des adultes de Montmagny–L'Islet-Nord tenue au CEA (point de services : 111, rue Saint-Pierre, Montmagny, Québec, le mercredi 9 décembre 2020 à 16 h 30.

Membres présents :

Madame Sheila Deroy	Représentante du secteur économique (Montmagny)
Monsieur Antoine Chilette	Représentant du secteur économique (L'Islet-Nord)
Madame Christina Cyr-Gosselin	Représentante du secteur sociocommunautaire (Montmagny)
Madame Marie-Josée Bélanger	Représentante du secteur sociocommunautaire (L'Islet-Nord)
Madame Jessie Langlois	Représentante des professionnels (Montmagny-L'Islet-Nord)
Madame Lyne Rheault	Représentante des enseignants (Montmagny)
Madame Agnès Dalicieux	Représentante des enseignants (L'Islet-Nord)
Madame Noémie Morin	Représentante des élèves (Montmagny-L'Islet-Nord)

Madame Jacqueline Labbé, directrice du CEA de Montmagny–L'Islet-Nord

Membres absents :

Madame Jocelyne Bernier	Représentante du personnel de soutien (Montmagny-L'Islet-N.)
-------------------------	--

ORDRE DU JOUR

1. — Ouverture de l'assemblée
2. — Vérification du quorum
3. — Lecture et adoption de l'ordre du jour (ad)
4. — Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 14 octobre 2020 (ad)
5. — Suivi au procès-verbal de la séance du 14 octobre 2020
6. — Questions du public
7. — Étude de dossiers :
 - 7.1 — Prises de décision :
 - 7.1.1 — Règles de régie interne (ad)
 - 7.1.2 — Rapport annuel 2019-2020 (ad)
 - 7.1.3 — Programmation des services éducatifs (ap)
 - 7.3 — Consultation
 - 7.3.1 — Projet du plan triennal de répartition et de destination des immeubles
 - 7.3 — Information
 - 7.3.1 — Suivi de la clientèle FG, IS, ISP, francisation
 - 7.3.2 — Nouvelle gouvernance
 - 7.3.3 — Suivi budgétaire
 - 7.3.4 — Du personnel du Centre
 - 7.3.5 — Du conseil des élèves
8. — Sujets divers :
 - 8.1 — Courrier
9. — Levée de la séance





1. — OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Jacqueline Labbé, directrice du CEA de Montmagny–L'Islet-Nord, souhaite la bienvenue à tous et présente madame Clémence Lachance à titre de secrétaire d'assemblée.

La parole est cédée à madame Sheila Deroy, présidente du conseil d'établissement.

2. — VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Deroy s'assure du quorum et ouvre officiellement la rencontre. Il est 16 h 33.

3. — LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Sheila Deroy, présidente, fait la lecture des points à l'ordre du jour.

Après lecture,

CE-20-12-09.01 **IL EST PROPOSÉ** par madame Christina Cyr-Gosselin, **APPUYÉ** par madame Jessie Langlois, **QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité. —

4. — LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2020

Madame Sheila Deroy s'informe à savoir si tous en ont fait la lecture. La réponse est affirmative.

ATTENDU QU'en vertu de l'article 69, 3^e paragraphe, de la Loi sur l'instruction publique, le Conseil d'établissement peut dispenser de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé;

CE-20-12-09.02 **IL EST PROPOSÉ** par madame Agnès Dalicieux, **APPUYÉ** par madame Christina Cyr-Gosselin, **QUE** le procès-verbal soit approuvé tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité. —

5. — SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2020

Madame Labbé précise des éléments aux points suivants :

- 7.1.5 – Activités éducatives - Les travaux se poursuivent pour l'apprentissage en ligne. Compte tenu des directives du ministère en raison de la situation actuelle, l'enseignement se fera à distance à compter du 17 décembre 2020.
- 7.2.1 – Clientèle - Francisation
 - Point de service de Montmagny (unité 347) – Début le 17 octobre.
 - Point de service de L'Islet-Nord (unité 351) – pas de démarrage en raison d'une problématique de local.
- 7.2.2 – Nouvelle gouvernance
 - La constitution du Conseil d'administration du CSS Côte-du-Sud est maintenant complétée. Le mandat des membres est de 3 ans.

Aucune question.



6. — QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public. Madame Labbé mentionne qu'afin de rendre l'information accessible au public, le détail des rencontres du conseil d'établissement (liste des membres, calendriers des rencontres, ordre du jour, etc.) sera déposé sur le site du CSSCS et du centre.

7. — ÉTUDE DE DOSSIERS

7.1 — Prises de décision

7.1.1 — Règles de régie interne (ad)

Madame Labbé présente deux modifications,

ATTENDU QUE :

- L'ordre du jour : l'ordre du jour est publié sur le site Internet du Centre 2 jours ouvrables avant la tenue de la séance.
- Le caractère public des réunions : il est possible de participer à une séance du conseil d'établissement à l'aide de moyens permettant aux personnes qui y participent de communiquer immédiatement entre elles (ex. : visioconférence, téléphone).

CE-20-12-09.03 **IL EST PROPOSÉ** par madame Christina Cyr-Gosselin, **APPUYÉ** par madame Marie-Josée Bélanger, **QUE** les deux amendements aux règles de régie interne du conseil d'établissement du Centre d'éducation des adultes de Montmagny-L'Islet-Nord 2020-2021 soient adoptés tel que présentés; **QUE** la résolution No CE-20-10-14.07 soit amendée en conséquence; **QUE** les Règles de régie interne du conseil d'établissement du CÉA de Montmagny-L'Islet-Nord fassent partie de la présente résolution comme si elles étaient citées tout au long.

Adopté à l'unanimité. —

7.1.2 — Rapport annuel 2019-2020 (ad)

Madame Labbé présente le rapport annuel 2019-2020 tel que déposé et explique brièvement les éléments du rapport.

Madame Agnès Dalicieux présente le projet courtepointe en intégration sociale. Projet inter organismes dont l'objet est de tisser des liens entre différentes générations et différentes clientèles. Ce sujet sera ajouté au rapport annuel.

CE-20-12-09.04 **IL EST PROPOSÉ** par madame Jessie Langlois, **APPUYÉ** par madame Christina Cyr-Gosselin, **QUE** le rapport annuel soit adopté en y ajoutant le projet courtepointe à la page 8, section Intégration sociale.

Adopté à l'unanimité. —

7.1.3 — Programmation des services éducatifs (ap)

Madame Labbé détaille la programmation des services éducatifs du centre d'éducation des adultes de Montmagny-L'Islet-Nord.

Madame Noémie Morin, représentante des élèves, présente les activités de décembre pour les élèves.

CE-20-12-09.05 **IL EST PROPOSÉ** par madame Jessie Langlois, et **UNANIMENT RÉSOLU QUE** La programmation des services éducatifs soit approuvée telle que présentée.

Approuvé à l'unanimité. —



7.2 — Consultation

7.2.1 - Projet du plan triennal de répartition et de destination des immeubles

Madame Labbé présente le projet dans lequel il est proposé de maintenir la répartition actuelle pour le CÉA de Montmagny-L'Islet-Nord, soit un point de service à Montmagny et un point de service à L'Islet-Nord.

Les membres du conseil d'établissement étant favorables à cette proposition, madame Labbé transmettra l'information à la direction générale.

7.3 — INFORMATION

7.3.1 — Suivi de la clientèle FG, IS, Francisation

Point de service de Montmagny	
Formation générale	98 élèves de jour et de soir (14,44 ETP)
Intégration sociale	159 élèves (18,43 ETP)
Francisation	33 élèves (0,66 ÉTP)
Total au 30 novembre 2020 :	290 inscriptions (33,53 ÉTP)
Point de service de L'Islet-Nord	
Formation générale	9 élèves de soir (0,34 ETP)
Intégration sociale	43 élèves (11,11 ETP)
Francisation	En recrutement
Total au 30 novembre 2020 :	54 inscriptions (11,45 ÉTP)

7.3.2 — Nouvelle gouvernance

Madame Labbé fait part du site Internet du ministère regroupant l'information générale. Elle invite les membres du Conseil à explorer ces documents et demeure disponible si le besoin est manifesté de laisser un espace en rencontre pour discuter des éléments à ce sujet. Les membres manifestent le désir de consulter individuellement le site.

7.3.3 — Suivi budgétaire

Madame Labbé mentionne ce qui suit :

Point de service de Montmagny (unité 347)

Budget de départ : 1 234 510 \$
Budget après ponction et transfert d'allocation : 1 241 188 \$
Solde au 4 décembre 2020 : 851 940 \$

Point de service de L'Islet-Nord (unité 351)

Budget de départ : 255 434 \$
Budget après ponctions et transferts d'allocations : 257 177 \$
Solde au 4 décembre 2020 : 163 103 \$

7.3.4 — Du personnel du Centre

Personnel de soutien et professionnel

Madame Jessie Langlois : accueil continu de la clientèle (à distance – teams ou téléphone), soutien et accompagnement par la psychoéducatrice. Des défis sont à relever quant à l'appropriation de la technologie.

Personnel enseignant



IS – Intégration sociale : Madame Agnès Dalicieux mentionne les enjeux pour l'enseignement à distance avec cette clientèle plus vulnérable, ayant besoin particulièrement de présence physique. Les enseignantes en IS doivent faire preuve d'imagination pour accompagner leur clientèle. En recherche de méthodes alternatives, outils plus accessibles.

Madame Marie-Josée Bélanger corrobore la problématique soulevée par madame Dalicieux.

Une mobilisation est nécessaire pour accompagner cette clientèle.

FG - Formation générale : La technologie est beaucoup utilisée et en général, tout se passe bien. Du soutien pédagogique est offert dans différents programmes. Certains défis : technologie, connaissance de nouveaux programmes et gestion/coordination des laboratoires en science.

Madame Labbé en profite pour souligner l'investissement des enseignants pour l'appropriation des nouveaux outils de télécommunication.

7.3.5 — Du conseil des élèves

Madame Noémie Morin fait part des activités ayant eu lieu depuis la dernière rencontre et ceux à venir en décembre. Elle souligne que la technologie, de façon générale, ne semble pas être un problème pour les élèves.

Madame Labbé souligne la grande capacité d'adaptation, le respect des consignes et l'utilisation des outils de la part les élèves.

Les membres du conseil d'établissement approuvent les activités présentées.

8. — SUJETS DIVERS

8.1 — Courrier

Pas de courrier.

9. — LEVÉE DE LA SÉANCE

Madame Deroy et madame Labbé remercient tous les membres présents pour leur implication et leur participation à cette séance.

CE-20-12-09.06 **IL EST PROPOSÉ** par madame Jessie Langlois, **APPUYÉ** par madame Agnès Dalicieux **QUE** l'assemblée soit levée à 17 h 37.

Adopté à l'unanimité. —

Prochaine rencontre : 10 février 2021 – 16 h 30.

Madame Jacqueline Labbé
Directrice du CEA de Montmagny-L'Islet-Nord

Madame Sheila Deroy
Présidente du conseil d'établissement du CEA de Montmagny-L'Islet-Nord